

## Vente moto, acheteur casse le moteur

## Par louloule, le 08/12/2011 à 09:05

Bonjour, j ai vendu une moto 125 cm3 hier.

L'acheteur était venu l'essayer samedi soir , il pleuvait , il est monté quand meme a 130 en 3 eme , c'est énorme.

donc hier, mercredi, il vient la chercher car il trouvait qu'elle allait tres vite et marchait très fort, et en rentrant chez lui, il a un problème, la moto fume et saccade.

il me reproche de l'avoir arnaquer.

je suis de bonne fois , mais je n'est pas eu de problème avec la moto et lui la essayer en tirant les rapports a fond , et elle marchait tres bien.

je le soupçonne d'avoir voulu voir ce qu'elle avait dans le ventre, et la poussée au dessus de ses moyens. c'est une 125 nsr sportive et débridée.

j ai peur qu'il me traine en justice apres avoir fait le "CON" (excusez moi du terme ) avec la moto

Par louloule, le 11/12/2011 à 20:16

personne pour m'aider?